Melesse magazine

#52
OCTOBRE 2021
L'INFORMATION DE VOTRE VILLE
WWW.MELESSE.FR

FOCUS

Des mercredis animés

édito

Lors de sa séance du 29 septembre dernier, le Conseil municipal a retenu le choix de l'architecte pour le projet d'extension de l'école publique élémentaire. Une esquisse du projet est présentée dans le numéro de ce magazine. La conception du projet est maintenant engagée et les travaux devraient démarrer en juillet 2022, pour une livraison attendue à l'automne 2023.

Compte tenu du développement de la commune, cette extension est nécessaire pour assurer une qualité d'accueil des enfants à l'école. L'extension projetée est à la fois fonctionnelle et évolutive. Elle permettra la création de nouvelles salles de classe et de salles utilisables pour des activités périscolaires. À l'horizon 2026, cette extension sera complétée par un 2ème groupe scolaire, dont l'étude de localisation va être engagée.

Ce numéro vous ouvre aussi les portes de l'accueil de loisirs. C'est l'occasion pour vous d'entrevoir ce que vivent vos enfants et le travail des animateurs et animatrices. Je tiens à les remercier pour leur implication totale dans leurs missions au service des jeunes melessiens.

Juste avant la rentrée, un dysfonctionnement survenu à la station d'épuration a provoqué des nuisances pour les habitants, notamment les plus proches, et a conduit à une pollution du ruisseau du Quincampoix. Immédiatement, les mesures de remédiation ont été mises en place. Les processus sont toujours sous contrôle resserré. Le fonctionnement biologique se rétabli et des dispositions ont été prises pour que cela ne se reproduise pas. Cet incident est regrettable. Les prélèvements effectués au ruisseau vont nous permettre d'analyser la situation et de mesurer les impacts sur le milieu naturel. Nous nous engageons à un suivi régulier et attentif pour piloter au mieux les actions à venir. L'étude de l'extension de la station d'épuration, engagée en 2020, est terminée. Les travaux débuteront l'an prochain.

Enfin, vous trouverez joint à ce magazine le document d'information communal sur les risques majeurs. Je vous invite à en prendre connaissance et à la conserver, car il vous délivre tous les conseils nécessaires pour être en sécurité selon différentes situations de risques possibles. Ce Dicrim vient en complément du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui vient d'être réactualisé par la municipalité, en lien avec le SDIS. Il s'agit d'un document interne organisant à l'échelle de la commune des réponses opérationnelles en cas de crise.

Je vous souhaite une très bonne lecture

M. Claude Jaouen,
Maire

sommaire

3 | ACTUALITÉS
Dématérialisation des autorisations d'urbanisme ; Le Clic : des impromptus théâtraux ; Station d'épuration ; L'agrandissement de l'espace cinéraire ; Concessions funéraires

6 | SPORT
Seagazelles

7 | MOBILITÉS
Baromètre des villes cyclables ; Breizh Go : Offre renforcée ; 2 lignes de Pédibus vers les écoles publiques

8 | ÉDUCATION
Extension de l'école ; Rentrée en chiffres ; Focus : Des mercredis animés

13 | CADRE DE VIE
Aménagement place de l'église ; Sainte-Catherine

14 | CULTURE
Fête du jeu : Pirate(s) ! ; Ay-roop : Nuit du Cirque ; Melesse à la page # 3 ; Mois du film documentaire ; Programmation d'Art et Culture ; Votez pour le Porche

21 | CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu des conseils municipaux du 30 juin et du 29 septembre 2021

23 | DROIT D'EXPRESSION
Melesse Dynamique Durable Solidaire
Ensemble pour Melesse

24 | PARTICIPATION
Budget participatif # 2 : À vos idées !
Budget participatif #1 : Avancée du projet lauréat

www.melesse.fr melesse

Bulletin municipal de Melesse 35520. Édité par la ville de Melesse.
Directeur de publication : M. le Maire. Impression : IOV Communication.
Conception-réalisation : Denis Appollodorus / Corinne Mulot.
Crédits photos : Granimond, Florian Hamon, Richard Jouy, Charles Lecoq, Bruno Lemaire, Agence d'architecture Louvel, Yves Quenech'du, Saïd Missou, Lola Velasquez, Unsplash, Adobe Stock, Flaticon, Freepik, Shutterstock, DR.
Tirage : 3400 exemplaires sur papier 100 % recyclé.
Dépôt légal n°1801 - 3ème trim. 2021.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

À compter du 1er Janvier 2022 les communes de plus de 3500 habitants seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée (numérique) les demandes d'autorisation d'urbanisme (demande de permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager…).

Pour les administrés, ces demandes pourront toujours s'effectuer par la voie papier habituelle. Dans ce cas, les demandes sont adressées par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou déposées à la mairie de la commune dans laquelle les travaux sont envisagés.❦

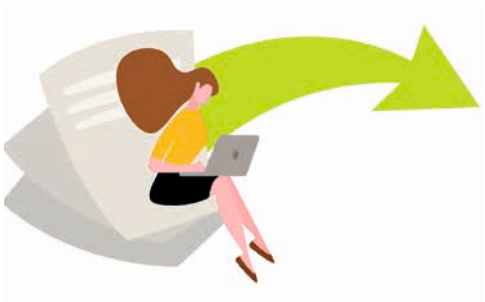

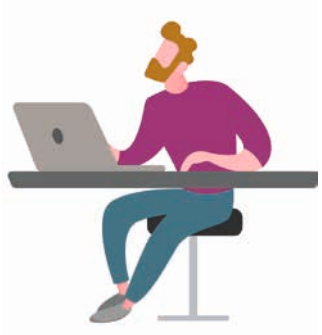

COMMENT ÇA MARCHE ?
LE PÉTITIONNAIRE (LE DEMANDEUR) CONSTITUE SON DOSSIER EN LIGNE À PARTIR D'AD'AU (ASSISTANCE AUX DEMANDES D'URBANISME) :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221

Ce service a pour objet de vous orienter dans la constitution de votre dossier de demande d'autorisation d'urbanisme en suivant 5 étapes :

1. Vous décrivez votre projet.
2. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
3. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces.
4. Vous pouvez visualiser et télécharger le formulaire en ligne finalisé.
5. Vous pouvez télétransmettre le dossier.

Les informations seront enregistrées automatiquement au fur et à mesure de votre démarche sur votre compte Service-Public. Vous pourrez vous interrompre à tout moment et reprendre la démarche plus tard.
Les acteurs impliqués dans la chaîne d'instruction d'une demande (La commune, la Communauté de communes et le demandeur) disposent ainsi d'une information complète et actualisée en temps réel sur le traitement des dossiers, sur **PLAT'AU, la plateforme des autorisations d'urbanisme.**

Certaines démarches font cependant l'objet d'exceptions et ne pourront pas être effectuées par voie électronique (exemple des demandes d'autorisation de construire, modifier ou aménager un établissement recevant du public).❦

LE CLIC
DES IMPROMPTUS THÉÂTRAUX POUR ÉCHANGER ET S'INFORMER

PRATIQUE
Théâtre Débat

« Aidants, aidés : Prendre soin de soi, prendre soin de l'autre »

- 26 octobre 2021 à 14h30
- Entrée gratuite
- Salle Odette Simonneau
- Renseignements auprès du CLIC 09 62 59 38 15.
- Inscription recommandée auprès du CCAS > 02 99 13 26 22

Le Centre Local d'Information et de Coordination de l'Ille et de l'Illet s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap et à leur entourage.

Station d'épuration

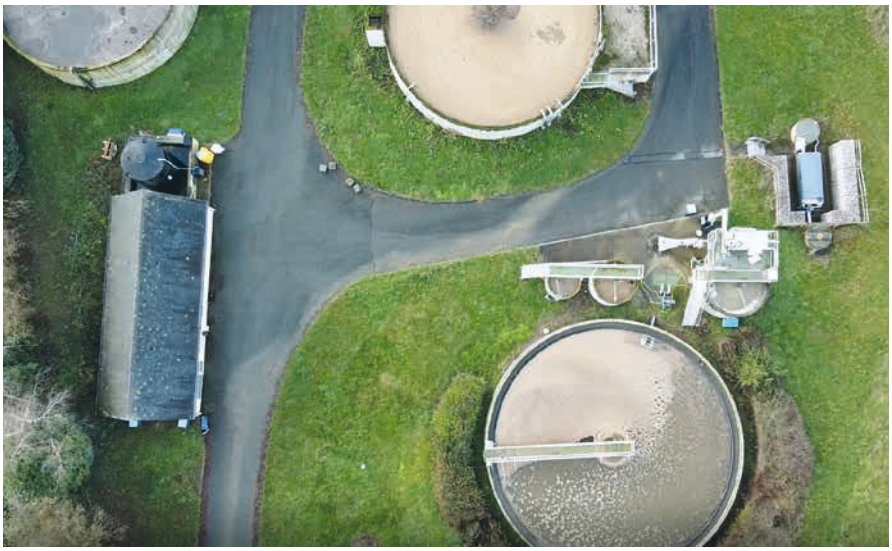

COMPRENDRE LES ÉVÈNEMENTS SURVENUS

Le 30 août dernier, une surcharge en matière organique dans le bassin de traitement de la station d'épuration a été constatée par l'entreprise Suez qui assure son exploitation.
La ville s'est saisie du problème dès qu'elle en a eu connaissance et des mesures d'urgence ont été mises en oeuvre immédiatement.

Les eaux ont été stockées en entrée, le fonctionnement des aérateurs a été quant à lui poussé au maximum afin augmenter l'oxygénation.
De nombreux courriers recommandés ont été transmis à l'industriel (plus important raccordement au réseau).
La municipalité lui a demandé :
• de respecter strictement les seuils spécifiés à la convention de rejets à savoir : limitation des volumes d'eaux usée à 20 m³/jour et teneur en matière organique des eaux rejetées plafonnées.
• de procéder à l'enlèvement par camion de 12 à 15 m³ d'effluent par jour.
La situation s'améliore entre le 10 et le 16 septembre, des boues actives sont importées pour accélérer ce rétablissement.
Le 17 septembre, la station est de nouveau saturée par une surcharge en matière organique.

Après de nombreux rappels fermes, l'industriel :
• augmente les volumes à enlever à 40 m³ par jour.
• installe deux réservoirs de stockage d'une capacité totale de 50 m³.

Le 8 octobre une amélioration du fonctionnement de la station est constatée.
La teneur en matière organique revient à la normale : 64 mg/litre contre 944 mg/litre le 1er septembre.

IMPACT SUR LE MILIEU NATUREL DÉMARCHES ENGAGÉES

En conséquence de ce dysfonctionnement, les rejets de la station ont dégradé le milieu naturel du ruisseau du Quincampoix.
Le 12 octobre dernier, des analyses du ruisseau en amont et en aval de la station ont été effectuées par le laboratoire spécialisé *Labocéa* pour mesurer cette dégradation.
Ces analyses, commandées par la municipalité, permettront de chiffrer l'impact sur la biodiversité.
La récupération du milieu naturel fera l'objet d'un suivi attentif.
Le cas échéant, des mesures compensatoires pourront être mises en œuvre. •

Le projet d'extension de la station d'épuration

À ce jour, la station d'épuration est en capacité de traiter les effluents de l'ensemble des habitants et des rejets industriels tels qu'ils sont fixés par convention.

L'étude technique de l'agrandissement de la station d'épuration à 10 700 équivalent-habitants est terminée.
Elle a été engagée avant le dysfonctionnement de septembre.

Les phases de validation réglementaires sont prêtes à être lancées, afin de pouvoir démarrer les travaux l'an prochain.

Cette extension, évaluée à **2 111 000 € HT** consiste à construire :
- **un bâtiment supplémentaire pour la gestion des boues**
- **un bassin d'aération en plus du bassin existant.** •

L'agrandissement de l'espace cinéraire

L'espace cinéraire du cimetière, créé en 2003, s'est agrandi cet été. Ainsi, un nouvel espace cinéraire, composé de 2 globes de 20 cases chacun et de 3 marguerites de 23 cavurnes chacune, a vu le jour au niveau du carré d'herbe, au nord de l'ancien espace cinéraire. Ce nouvel espace dispose donc de 109 emplacements pour les familles melessiennes.

La pose des monuments a eu lieu en juillet 2021 et a été réalisée par l'entreprise *Granimond*.
Une fontaine ainsi que trois bancs seront disposés sur place afin d'agrémenter le lieu et d'en faire un endroit propice au recueillement pour les familles.
L'aménagement paysager définitif aura lieu au printemps 2022 avec la plantation de massifs par le service Espaces verts de la commune.
Le coût de cette opération s'élève à 90 000 €. •

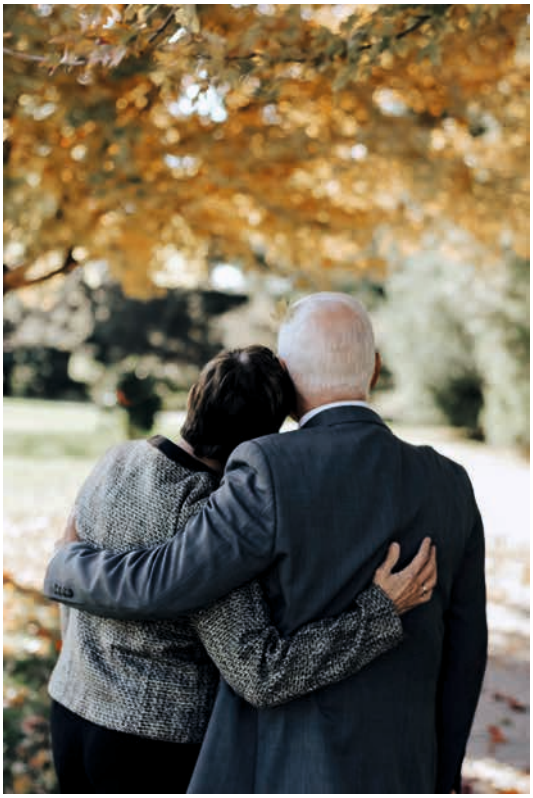

Concessions funéraires

Afin de participer à la bonne tenue du cimetière, plusieurs actions ont été engagées l'été dernier.

Concessions en terrain commun
À ce jour, plusieurs sépultures apparaissent sans titre de concession. De plus, certaines d'entre elles manquent d'entretien.
Sans ce titre, une sépulture est de fait, considérée en terrain commun.
La liste des sépultures concernées doit faire l'objet d'une régularisation.
Cette liste est consultable à l'entrée du cimetière et de la mairie.
Un courrier a été envoyé aux familles dont les ayant-droits étaient connus afin de les informer.

Concessions funéraires expirées
La liste des concessions arrivées à échéance est affichée à la mairie et au cimetière. Les familles souhaitant renouveler les concessions arrivées à terme sont invitées à se rapprocher des services municipaux. •

En 2021, les concessions suivantes arrivent à expiration :
- **Les concessions de 30 ans acquises en 1991.**
- **Les concessions de 50 ans acquises en 1971.**

Si vous souhaitez les soutenir, une cagnotte en ligne est ouverte **https://www.helloasso.com/associations/les-sea-gazelles/formulaires/1**
Vous pouvez également suivre leurs aventures sur la page Facebook **« Les Sea Gazelles »**

Agiles & altruistes ! Les Seagazelles sur le départ

S'engager dans une belle aventure humanitaire en lien avec leur sport de prédilection, la course à pied, les *Seagazelles* attendent cela depuis deux ans, au vu du contexte sanitaire. Florence, Chrystelle, Anne, Laëtitia, Sylvie et Céline, six amies faisant partie de club d'athlétisme de la JA Melesse ont créé l'association les *Seagazelles* afin de participer à la Sénégazelle, une course à pied féminine.

La *sénégazelle* qu'est-ce que c'est ? C'est une course qui aura lieu à Foundioune dans la région du delta du Sine Saloum du 12 au 20 février 2022.
Chaque participante doit apporter deux valises de 23 kilos de fournitures scolaires aux écoles primaires du Sénégal.
80 participantes seront sur la ligne de départ. Ce défi est organisé par *Bretagne Outdoor*. Cinq matinées de course à pied consécutives d'environ 10 km chacune sont programmées.
Les arrivées se dérouleront chaque jour dans un nouveau village au sein d'une école et seront suivies par la distribution des fournitures récoltées au préalable.

UNE PRÉPARATION INTENSE !

Pour être prêtes le moment venu, les coureuses s'entrainent deux à trois fois par semaine dans le cadre des entrainements du club ou le dimanche le long du canal tout au long de l'année. Elles participent également à différentes courses organisées dans la région.
Leurs valises sont déjà prêtes !
Grâce à la générosité de nombreux Melessiens et habitants des alentours, elles ont récolté plus de 270 kg de matériel scolaire sur un stand installé dans une galerie marchande de Melesse.
Afin de financer leur projet, elles ont également noué des partenariats financiers avec des entreprises et commerçants du secteur qu'elles tiennent à remercier chaleureusement pour leur soutien.❦

PARTICIPEZ À LA NOUVELLE ENQUÊTE NATIONALE DE LA "FÉDÉRATION DES USAGERS DE LA BICYCLETTE" SUR LES VILLES CYCLABLES

Donnez votre avis ici : https://www.parlons-velo.fr/barometre-villes-cyclables
Pour qu'une commune soit notée, un vote de 50 personnes minimum est requis.
Pour y répondre, vous avez jusqu'au 30 novembre 2021.
Vous pouvez donner votre avis sur trois communes distinctes, même si vous n'y résidez pas.

Pour voir la synthèse des résultats de la ville en 2019 c'est ici : https://www.melesse.fr/ma-ville/decouvrir/transports/

De Melesse à Rennes
L'offre de transports en commun renforcée

Une étude sur les mobilités à l'échelle du Pays de Rennes a été lancée en 2019 par la Région Bretagne et Rennes Métropole, en concertation avec 3 Communautés de Communes. Elle a permis d'aboutir à l'expérimentation d'une offre de transport en commun renforcée pour une durée de 3 ans sur 3 pôles structurants du Pays de Rennes : Châteaugiron, Liffré et Melesse. Les usagers de la ligne 11 du réseau BreizhGo « Melesse : Le Feuil / Rennes : Anatole France » pourront en bénéficier jusqu'au 30 août 2024.

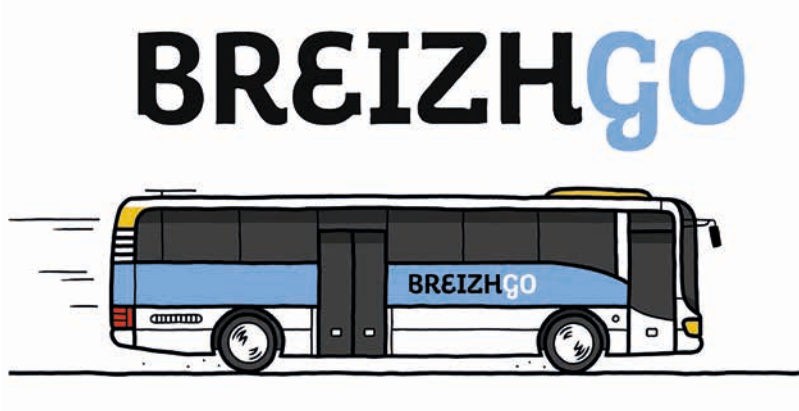

VOUS VOULEZ LAISSER VOTRE VOITURE AU GARAGE POUR ALLER TRAVAILLER, OU POUR VOUS BALADER À RENNES LE DIMANCHE ?
DE NOUVELLES POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS !

Dans le sens Melesse-Rennes :
+ 10 trajets du lundi au vendredi
Départ depuis l'arrêt Le Feuil :
6h34, 8h12, 8h42, 12h36, 14h59, 16h09, 16h46, 17h36, 18h29, 18h55.
+ 2 trajets le samedi : 9h14, 18h52.
+ 2 trajets le dimanche : 14h29, 17h49.
Dans le sens Rennes-Melesse :
+ 4 trajets du lundi au vendredi : 7h40, 8h10, 8h40, 15h
+ 1 trajet supplémentaire le samedi : 8h40
+ 2 trajets le dimanche : 14h, 17h20 •

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR CE SERVICE SUPPLÉMENTAIRE EST RÉPARTIE SELON UNE CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE
Rennes Métropole 40 %
La Région Bretagne 40 %
La Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné 20 %
Le coût estimé est de 105 200 € HT par an.
Les trois signataires de la convention se réuniront au moins une fois par an afin de pouvoir évaluer : la fréquentation, les recettes, les charges ou d'éventuelles adaptations du service. En fonction de l'adhésion que ce service remportera, cette expérimentation pourra être pérennisée.•

Pratique

Calculateur d'itinéraire mobibreizh.bzh
Le service régional MobiBreizh vous propose des itinéraires qui rassemblent les offres de transport en Bretagne à la date et à l'heure de départ souhaités. Ces propositions concernent à la fois les bus, les cars, les trains, les métros, les avions, les bateaux, les tramways et les moyens de transports personnels comme la voiture et le vélo.

2 Lignes de pédibus vers les écoles publiques !

À l'initiative de parents d'élèves (APEL Le Massicot) et de la municipalité, il est proposé de mettre en place un pédibus pour les écoliers, porté par l'association Transports Mobilité. Il s'agit d'accompagner les enfants à pied sur les trajets domicile-école grâce à des bénévoles.
2 lignes de pédibus vers les écoles publiques ont été définies pour commencer :
• l'une au départ des Fontenelles le mercredi matin,
• l'autre au départ du Feuil le vendredi matin.
Le lancement est prévu après les vacances de la Toussaint.

L'association recherche des bénévoles accompagnateurs (retraités, parents, grands-parents...) pour s'engager durablement dans ce projet.

Intéressé pour participer ?
Envoyer un e-mail à :
transports.mobilite.pedibus@gmail.com

Extension du groupe scolaire public
Un équipement scolaire et périscolaire
évolutif dans les usages

Au vu de l'accroissement de la population et afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, la municipalité a fait le choix d'étendre dans un premier temps le groupe scolaire public existant. Dans un second temps, à l'horizon 2026, un nouveau groupe scolaire verra le jour.
Suite à un concours d'architecte lancé en avril 2021, nous vous présentons le projet d'extension retenu parmi les trois finalistes. Il s'agit du projet porté par l'agence d'architecture *Louvel*, basée à Vitré.

Avec un coût de construction et d'aménagement estimé à 1 900 000 € HT, ce projet intègre les cheminements publics existants sans impacter les accès à l'école élémentaire et au restaurant municipal.

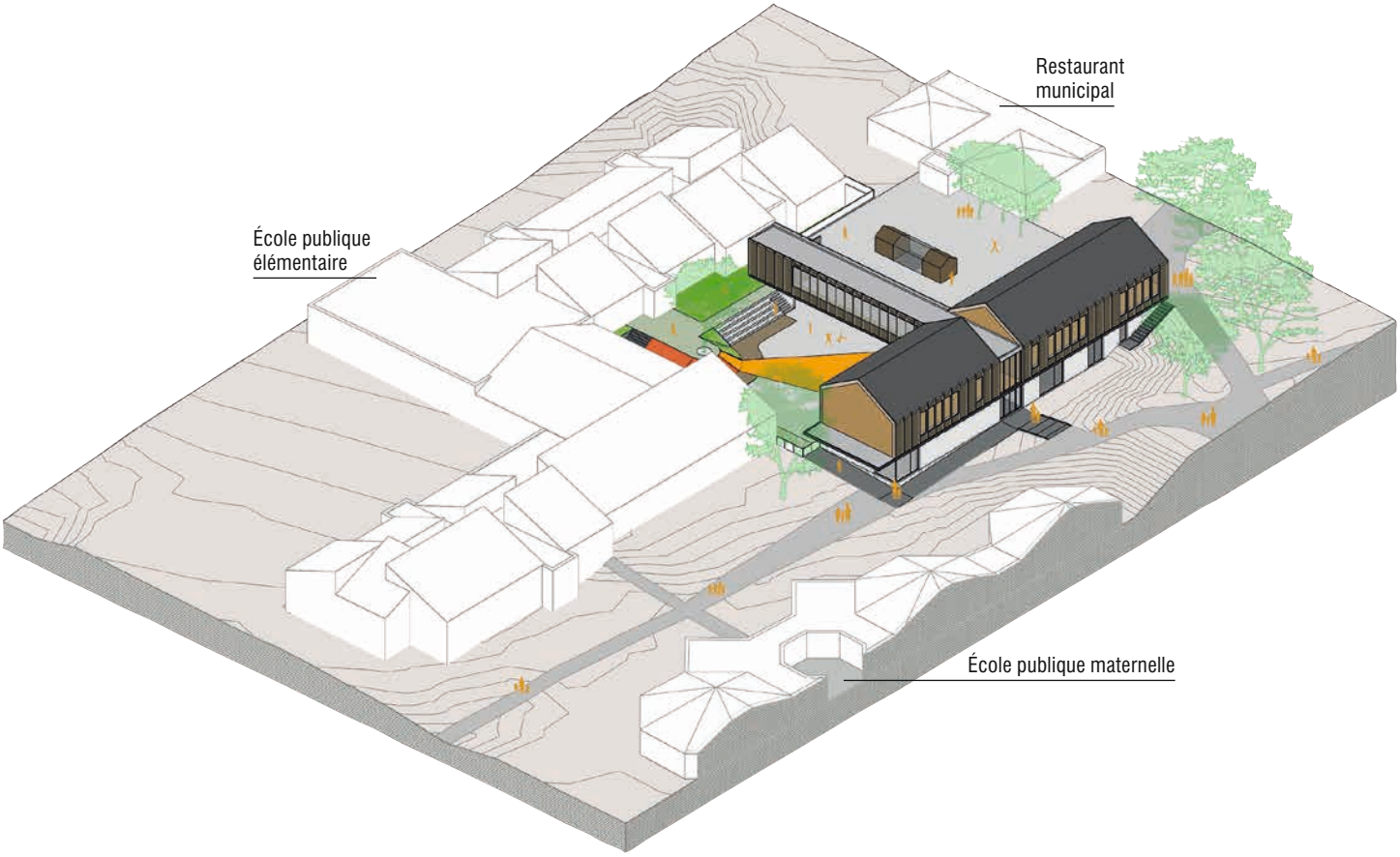

Vue de la cour basse

Les grands principes du projet :

- Offrir aux enfants et adultes des locaux évolutifs selon les usages : périscolaire / restauration / enseignement.
- Proposer des espaces de vie intérieurs et extérieurs distincts et connectés.
- Assurer une gestion des flux simple, en limitant les confrontations.
- Insérer le bâtiment dans un dénivelé important en proposant une organisation sur plusieurs niveaux.

Le projet prend en effet appui sur la déclivité du terrain avec 2 étages, chacun avec sa cour dédiée.
Le positionnement du bâtiment permet de dégager des espaces extérieurs importants. Ces espaces offrent aussi des zones abritées, et permettent une surveillance aisée.
La relation dedans/dehors est particulièrement optimisée sur la cour basse. Les ouvertures laissent entrer la lumière naturelle et offre la possibilité de ventiler naturellement les lieux de vie.
Les salles du niveau haut sont orientées vers l'est et protégées des bruits des cours voisines.

Les surfaces :

- 962 m² de surfaces utiles (dont 5 classes potentielles)
- 1475 m² de surfaces extérieures (cours, préaux, circulation…).

Quelques matériaux de construction utilisés :

- Étage en structure légère et caissons ossature bois, à remplissage ouate de cellulose et laine de bois.
- Des filtres solaires pour protéger de la surchauffe d'été et notamment du soleil rasant sud-ouest.
- Des couvertures ardoise afin d'harmoniser le projet avec le bâti existant.

La rentrée en chiffres > Les effectifs 2021-2022

Un total de 904 élèves pour 36 classes

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE
183
élèves pour **8** classes
(**1** classe en + par rapport à 2020-2021)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
316
élèves pour **13** classes

ÉCOLE MATERNELLE SAINT-FRANÇOIS
173
élèves pour **6** classes

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-FRANÇOIS
232
élèves pour **9** classes
(**1** classe en + par rapport à 2020-2021)

Accueils de loisirs
Des mercredis animés !

Chaque mercredi, 150 à 200 enfants et adolescents sont accueillis sur 3 sites entre 7h30 et 19h. C'est un temps fort de la semaine où se mêle vie quotidienne et participation à des activités de loisirs et de détente, et qui mobilise entre 16 et 20 professionnels de l'animation. Sports, travaux manuels, ateliers artistiques et culturels, cuisine, etc. il y en a pour tous les goûts et toutes les sensibilités !
Cette richesse de propositions ouvre une parenthèse essentielle dans la semaine, en laissant la place aux temps libres et aux choix des jeunes.

DES TEMPS DE PRÉPARATION ET DE RÉFLEXION

Les réunions de l'équipe d'animation ont lieu chaque mardi et jeudi matin. Ces temps précieux permettent d'échanger sur ce qui se vit pour chaque enfant comme pour le collectif, d'analyser la portée des actions menées et si besoin de les réguler.
C'est aussi un temps pour préparer les activités proposées. Un projet d'animation est souvent lié à l'intérêt qu'un animateur porte à un domaine particulier (création graphique, sport...). Chaque projet porté est clarifié à l'écrit, temporalisé, évalué et devient une ressource pour l'ensemble du collectif.

Le pôle Éducation Enfance Jeunesse. Qui sont-ils ?

Les qualités essentielles de cette équipe, au-delà de l'envie de travailler auprès des enfants et des familles, peuvent se résumer en quelques mots : écoute, patience, capacité à communiquer, à s'adapter et à être réactif en toutes circonstances.

1
RESPONSABLE DE PÔLE

1
SECRÉTAIRE
en charge de l'accueil des familles, des inscriptions et de la facturation.

1
COORDINATRICE
des temps périscolaires, en charge de la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant.

5
DIRECTEURS
pilotent les accueils de loisirs enfance et ados. Ils interviennent également en tant qu'animateurs sur certains temps.

15
ANIMATEURS POLYVALENTS
Ils interviennent sur l'ensemble des temps périscolaires pendant la semaine.

8
ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
Elles interviennent à l'école maternelle publique, sur le temps de classe, le temps méridien, les temps périscolaires et assurent l'entretien de l'école.

+
DES ANIMATEURS OCCASIONNELS
Remplacement, renfort en fonction des effectifs, animateurs spécialisés (sports, échecs….).

Favoriser le bien-être des enfants et adolescents dans un cadre sécurisant, les aider à appréhender la vie en collectivité, les accompagner vers leur autonomie et laisser de la place à leurs choix restent les objectifs fondamentaux de l'équipe.

Questions aux jeunes et aux animateurs

Quel est pour toi le meilleur moment de la journée ?

CÔTÉ ANIMATEURS

Alice : Le goûter, on a fini toutes les activités et c'est le dernier moment où on est vraiment ensemble. On se pose, on rigole… et puis manger… c'est la vie !
Matéo : L'arrivée des enfants, on y installe l'ambiance de la journée, on amène de l'énergie !
Léo : J'aime beaucoup les moments où on est sur une activité, on oublie peu à peu ce que l'on est en train de faire et on digresse vers des questions d'ados, des discussions sincères, plus intimes. Quand ça prend une direction naturelle vers des sujets très importants pour eux, sur lesquels on ne les a pas amenés.

CÔTÉ JEUNES

Agathe 4 ½ ans : La sieste
Victor 5 ans : Jouer !
Shannon 7 ans ½ : Le goûter, parce qu'on prépare des gâteaux et on les mange !
Nina 8 ans : C'est quand je peins… Le moment que j'aime pas c'est quand je fais un truc et que maman elle vient.
Louis 8 ans : Les activités, c'est où les animateurs nous disent pour faire de la cuisine et du sport.
Orlane 10 ans : J'aime bien le quart d'heure lecture.
Antoine 11 ans : Les jeux de société.
Robin 13 ans : Quand il y a plein de monde.

Raconte-moi un de tes souvenirs marquant du centre

CÔTÉ ANIMATEURS

Alice : Pendant les ateliers cuisine, quand le groupe que j'avais depuis plusieurs mercredis a réussi à faire une pâte feuilletée en autonomie, sans moi.
Léo : Le plus récent, cet été, un petit clip a été réalisé par l'association Déclic autour de la pratique du skate et de la trottinette par les jeunes. Le fait de voir des jeunes te dire « ah ! c'était trop bien faut qu'on recommence », on se dit qu'on ne fait pas ce métier pour rien!

CÔTÉ JEUNES

Léo 7ans : Un jeu au parc du Quincampoix.
Valentin 7 ½ : Avant y'avait un animateur qui était dans cette école, puis il est parti, il a changé de travail.
Nina 8 ans : La première fois, j'étais pas habituée, et on a construit un comptoir de pirate pour la fête du jeu.
Malone 8 ans : Quand je jouais au babyfoot avec quelqu'un d'autre que je connaissais pas.
Louis 8 ans : C'est quand on est allés à la plage et qu'on s'est baigné.
Antoine 11 ans : Les sorties comme le laser game !
Robin 13 ans : Quand on a fait une soirée barbecue.

Questions aux jeunes et aux animateurs

C'est quoi la différence entre l'école et le centre selon toi ?

CÔTÉ ANIMATEURS

Alice : Le centre est une bulle ludique, à part, une mini période de vacances.
Léo : On n'est pas des profs, on n'est pas leurs parents. Ils viennent nous parler de leurs punitions, leurs craintes, leurs amours. Ce n'est pas forcément des conseils qu'ils viennent chercher mais de l'écoute. Nous ne sommes jamais dans le jugement, c'est un rapport de confiance qui met longtemps à se mettre en œuvre.
Quentin : On est complémentaires de l'école, on est tous co-éducateurs. L'école vise les apports théoriques, ici, on est surtout sur la vie quotidienne de l'enfant.
Matéo : On a aussi une part d'éducation au travers des règles de vie. On est là pour leur faire découvrir des passions. Avec nous ils sont là pour s'amuser.

CÔTÉ JEUNES

Agathe 4 ½ ans : Je préfère le centre de loisirs parce qu'à la cantine y'a pas beaucoup de bruit, et ça m'énerve le bruit.
Malone 8 ans : L'école est vachement plus grande !
Nina 8 ans : À l'école on peut pas se parler, le travail, la concentration… et si tu parles, Oh la la !
Robin 13 ans : On est plus libres !

Qu'est-ce que tu n'as jamais fait au centre et que tu aimerais faire ?

CÔTÉ ANIMATEURS

Alice : Une sieste ! (Rires) Sérieusement : Un vrai spectacle de théâtre, une comédie musicale avec son et lumière.
Léo : Faire un vrai projet autour de la musique avec les jeunes, monter un groupe. J'ai tenté de faire des expérimentations autour de la musique et ça n'a jamais pris… peut-être que ça viendra un jour. A la base je suis animateur culturel option musique. Sur beaucoup d'autres projets, j'ai appris d'eux essentiellement, là je pourrai être dans mon élément.
Quentin : Créer un grand projet à l'année sur une idée des enfants. Comme ils sont très «sport», pourquoi pas une grande journée sportive, avec les autres centres de loisirs de la communauté de communes.

CÔTÉ JEUNES

Agathe 4 ½ ans : Me déguiser, que tout le centre se déguise !
Loup 5 ans : Du bricolage.
Léo 7 ans : Aller au parc. d'attraction.
Valentin 7 ½ ans : Faire du VTT.
Shannon 7 ans ½ : Nager !
Nina 8 ans : Du roller.
Antoine 11 ans : J'ai à peu près tout fait ici, mais je n'ai jamais encore cuisiné !
Robin 13 ans : Faire du graff avec des bombes de peinture.

Aménagement de la place de l'église
Imaginez sa végétalisation !

La municipalité souhaite donner un aspect plus végétal et vivant à la place de l'église. Place à l'imaginaire «vert»: plantes grimpantes, fleurissement en pied de mur, mobilier urbain, toutes vos idées sont les bienvenues avec comme seules contraintes les stationnements et le marché hebdomadaire.

Comment participer ?

1. Complétez ce dessin (disponible à l'accueil de la mairie et sur **jeparticipe.melesse.fr**) au gré de vos envies.
2. Joignez-y un petit texte explicatif.
3. Remettez l'ensemble à l'accueil de la mairie ou à **mairie@melesse.fr**

L'ensemble des propositions sera exposé en avril 2022.
La commission environnement et les services techniques élaboreront le nouvel aménagement en prenant en compte les propositions, au regard des faisabilités techniques, juridiques et financières.
La concrétisation de l'aménagement est prévue au 4e trimestre 2022.

À la Sainte-Catherine, Tout Melesse Jardine

PROJECTION DU FILM

Jardin Sauvage

RÉALISÉ PAR SYLVAIN ET MARIE-ANNE LEFEVRE

26 NOVEMBRE À 20H - SALLE ODETTE SIMONNEAU
DURÉE 50 MINUTES

Une aventure naturaliste de proximité au bilan carbone nul : un safari 100 % local, de jour comme de nuit !

Prix de la connaissance des relations entre l'Homme et l'Animal au Festival International du Film Animalier d'Albert 2019
http://www.sylvainlefebvre-photovideo.com/pages/films-documentaires/jardin-sauvage.html

La projection du film sera l'occasion de démarrer un projet avec le conseil local de la biodiversité sur la création d'une vidéo participative sur la biodiversité de la commune. Tous les volontaires sont bienvenus.

- **Animation plantation de pommier en palissade**
- **Atelier affutage des outils**
  (venez avec vos outils !)
  Animé par l'association «Tous au Verger»
  27 novembre dès 14h
  Au jardin pédagogique
- **Bourse aux plantes**
  28 novembre dès 10h
  Au kiosque, place de l'église

La fête du jeu XIème édition
Pirate(s) !

La fête du Jeu est un événement annuel organisé par le Pôle Éducation Enfance Jeunesse depuis 2010. Propulsée par un thème différent à chaque édition, elle intègre des espaces de jeux variés, des animations, des découvertes... De quoi amplement s'amuser tout le week-end ! Elle aura lieu les 20 et 21 novembre dans la salle polyvalente sur le thème des Pirates. Grande nouveauté cette année, des spectacles familiaux et petite enfance seront hissés haut, tout au long de ce temps fort.

Samedi 20 novembre de 13h30 à minuit
Dimanche 21 novembre de 13h30 à 18h. Entrée libre

Le Pôle Éducation Enfance Jeunesse vous a concocté, avec ses partenaires, des animations qui s'adressent à tous les publics, tous âges confondus. Chaque mercredi depuis le début de l'année, les enfants du centre de loisirs s'attèlent à confectionner des costumes, des décors et autres accessoires pour une immersion ludique dans des univers par-delà les mers !

À l'abordage !

Nous vous invitons dès à présent à naviguer entre les différents espaces :

- **Espace Jeux de société** animé par la Malle Game (ludothèque associative de Melesse)
- **Espace Jeux de rôle** animé par Thomas et Kali du centre ados
- **Espace Maison d'édition de Jeux.** C'est l'occasion de tester de nombreuses créations et prototypes. Loutre Rôliste, éditeur, mettra à votre disposition des jeux de rôle pour tous les âges (dont leur dernière création : « P'tits pirates »)
- **Espace Figurines** animé par Betton et Dragon.
- **Espace jeux vidéo** animé par la médiathèque et Breizh e-sport
  Le dimanche vous pourrez assister à une micro-conférence sur la thématique « Santé et jeux vidéo » animée par Breizh e-sport
- **Espace Lecture**
- **Espace petite restauration** avec des gâteaux et des boissons
- **Espace manuel** : pour bricoler avec vos petites mains !
- **Des jeux surdimensionnés**

De nombreux trésors d'animations !

Tournoi d'Oriflamme, Ponton de combat, Bataille de bateaux, Escape game…

Attention ! Soyez attentif au Facebook Ville de Melesse :
Débusquez les indices pour une chasse au trésor !

Une invitation au rire et à l'émerveillement avec des spectacles familiaux

Les inscriptions pour les spectacles se font par mail à :
fetedujeumelesse@gmail.com ou sur place, le jour de l'évènement

PIRATE ET MATELOT « LE SECRET DE L'ÎLOT D'OR »

SAMEDI À 16H
Par la compagnie *Vague de Nuit*
Spectacle familial à partir de 4-5 ans
Un spectacle, qui mêle théâtre, danses et chansons inédites pour faire swinguer

LÉON

SAMEDI À 18H30
par la Compagnie *Richarleptic*
Spectacle familial à partir de 6 ans

LA COUSINE D'HÉLÈNE

DIMANCHE À 10H30 ET 16H
Par la Cie *Marmousse*
Spectacle pour les 2-6 ans
L'imaginaire du voyage de Jules Verne teinté de chansons maritimes du monde entier

Dimanches *Au coin du jeu*

LA LUDOTHÈQUE ASSOCIATIVE « LA MALLE GAME » VIENT D'INITIER DES TEMPS DE JEU DOMINICAUX DE 14H30 À 18H

- **24 OCTOBRE 2021**
- **27 FÉVRIER 2022**
- **7 MARS 2022**

PRATIQUE
Tout public
Centre de loisirs « les jeunes pousses »
Accès par la cour basse - rue des Alleux
Salle à droite quand vous entrez dans la cour
Pass sanitaire demandé

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le mot « pirate »
vient du latin pirata
« celui qui tente la fortune, qui est entreprenant »
du grec πειράω (peiráō)
signifiant « s'efforcer de »,
« essayer de »,
« tenter sa chance à l'aventure »

Ay-roop
La Nuit du Cirque

La Nuit du Cirque est un événement national célébrant le cirque contemporain. Il aura lieu les 12, 13 et 14 novembre 2021 et est coordonné par le réseau français *Territoires de cirque*, auquel adhère *Ay-roop* scène de territoire rennaise pour les arts de la piste (Théâtre du vieux Saint-Étienne). La ville de Melesse participe à cet évènement dans le cadre de son partenariat renouvelé avec *Ay-roop*.

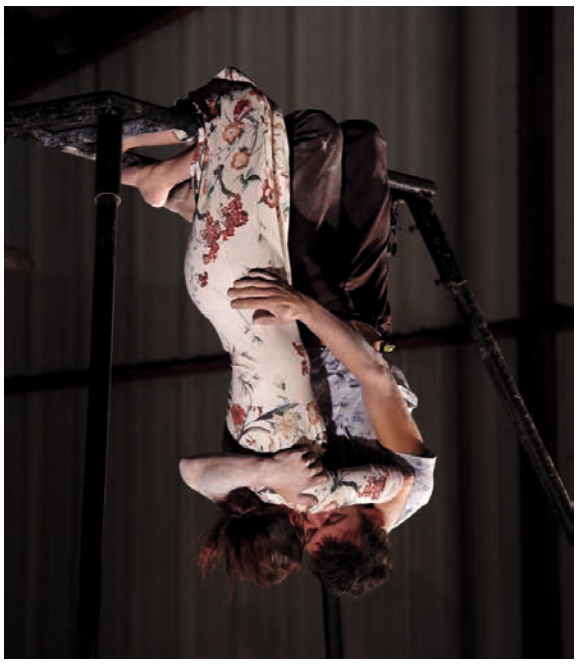

Spectacle Silento

DIMANCHE 14 NOVEMBRE À 10H30 ET À 16H
DURÉE 30 MIN
PAR LA CIE *XAV TO YILO*
À PARTIR DE 8 ANS - SALLE POLYVALENTE

Entre le tango et le blues se joue un corps à corps intense, tendre et puissant. Deux êtres se rencontrent, se découvrent et le temps suspend son vol lors de cet instant fugace. «Silento» nous livre une histoire d'amour profond et puissant. Deux danseurs évoluent au sol ou sur un cadre aérien dans un mélange d'horizontalité et de verticalité. Ils incarnent deux personnages qui se découvrent et s'apprivoisent. Leur chorégraphie aérienne inspire un musicien au sol, qui crée la bande-son de cette histoire.•

EN PREMIÈRE PARTIE :

Impromptu de jonglage

PAR CÉDRIC BLONDEAU
CIE *DU BOUT DES BALLES*
DURÉE 25 MIN

ay-roop
NOUVELLES PISTES

Pratique

Tarif plein 9 €, réduit 7 € (-18 ans, étudiant.e, demandeur.euse d'emploi sur justificatif). Pass sanitaire obligatoire.

Billetterie ouverte le dimanche 14 novembre :
De 9h30 à 10h15 pour la représentation de 10h30. De 15h à 15h45 pour la représentation de 16h.

Information & réservation jusqu'au 10 novembre 2021
• par mail à **culture@melesse.fr**
• sur place ou par téléphone à compter du 02/11/2021 au 02 99 13 26 34 du lundi au vendredi précisez nom, nombre adultes et - 18 ans, horaire souhaité, joindre justificatif s'il y a lieu.

Réglement/paiement :
Règlement espèces ou chèque à l'ordre de Trésor public.
Envoi du règlement à : Mairie - service Associations - 20, rue de Rennes, 35520 Melesse.
Retrait des billets réservés et réglés en billetterie le 14 novembre ou prenez rendez-vous au 02 99 13 26 34 du lundi au vendredi (du 02/11 au 10/11 2021).
Seules les réservations confirmées et payées seront prises en compte.

À votre agenda !

DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 JANVIER 2022

« Melesse à la Page », un événement littéraire et festif

Initié par la Ville en 2017, avec la volonté de créer un rendez-vous fédérateur et d'envergure, ce temps fort biennal porté par la médiathèque a connu deux éditions : *Le Polar en 2017 et Le temps du voyage en 2019*.
Pour sa 3ème édition, *Melesse à la Page* s'est préparé et se vivra sous le thème : *Moi et les autres.*

Fidèle au rendez-vous, la librairie *Alfabulle* sera présente à toutes les rencontres auteurs. Les *associations locales Art et Culture Melesse, Allegro, La Malle Game* se sont engagées aux côtés de la médiathèque dans cette nouvelle aventure.

L'organisation de l'évènement, en cours de finalisation, s'ouvrira encore à d'autres partenaires. En avant-goût et jusqu'à l'événement, la médiathèque proposera des actions collaboratives. N'hésitez pas à vous renseigner !

Auteur.e.s et artistes, d'ici et d'ailleurs, embarqueront les publics avec talent dans les univers des mots, de l'image, du jeu, de la musique et du mouvement, un partage d'émotions et de créativité à ne pas manquer !
Parution du programme complet en décembre. •

La Station Théâtre à nouveau partenaire de *Melesse à la Page* en préambule de cette 3e édition

Les Épiphaniques lecture musicale de et par le poète et écrivain Yvon Le Men, accompagné du musicien Arnaud Méthivier.
Cette lecture est donnée en avant-première du spectacle :
Le Rance n'est pas un fleuve* / *Les Épiphaniques, une performance et création mise en scène par Massimo Dean Compagnie *Kali&Co* (résidence TNB).

PRATIQUE
Jeudi 27 janvier 2022 à 20h à la Station Théâtre
À partir de 14 ans - 5€
Réservation conseillée et ouverte dès à présent
02 99 69 28 09
resalastationtheatre@gmail.com

Le mois du film documentaire

Le «Mois du doc» est un rendez-vous national incontournable pour découvrir des films de qualité et peu médiatisés, rencontrer des cinéastes, et échanger ses idées sur le monde, en ville comme à la campagne.

Impulsé au niveau national par *Images en Bibliothèque*, l'évènement est coordonné en l'Ille-et-Vilaine par l'association rennaise *Comptoir du Doc*.
Depuis 2017, la médiathèque de Melesse est engagée dans ce dispositif.

JEUDI 18 NOVEMBRE À 20H30
salle Odette Simonneau - Gratuit

«Je n'ai plus peur de la nuit»

UN FILM DE LEÏLA PORCHER ET SARAH GUILLEMET (FRANCE, 2019)
DURÉE 1H15 VOST. PROJECTION SUIVIE D'UNE RENCONTRE AVEC LA.LES RÉALISATRICE.S

Dans les montagnes kurdes entre l'Irak et l'Iran, deux femmes kurdes, Hélia et Sama, décident de prendre clandestinement les armes pour faire face à la violence qu'elles subissent en Iran. Elles découvrent à leurs dépens qu'avoir une arme en main ne conduit pas à une liberté certaine. Bien au-delà d'un apprentissage guerrier, la formation redonne pourtant la capacité d'agir, de prendre la parole, de se penser et de se dire.

Film soutenu par la Commission nationale de sélection des médiathèques.
4 sélections nationales et internationales en 2020.•

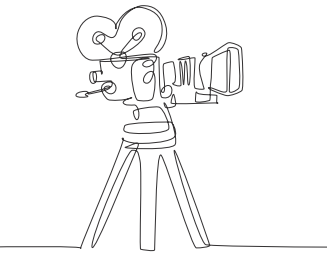

«Et si on parlait cinéma?»

Vous êtes amateur de cinéma ou curieux de découvrir sa richesse, vous aimez partager vos impressions sur les dernières sorties ou bien sur les films qui vous ont marqué?
L'équipe de la médiathèque met en place des soirées d'échanges sur le 7e art tous les deux mois.

PREMIER RENDEZ-VOUS
VENDREDI 19 NOVEMBRE À 20H30 À LA MÉDIATHÈQUE
Ouvert à tous – Entrée libre.•

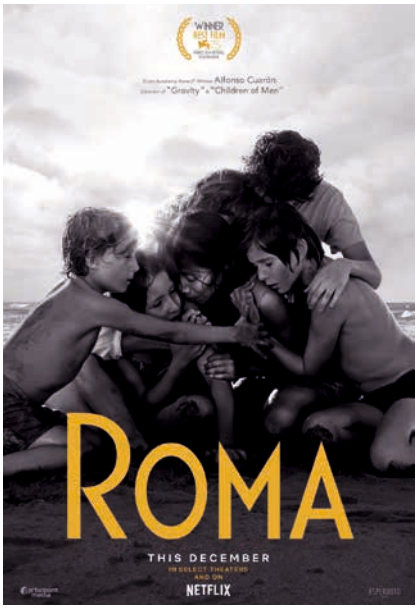

À voir

Roma (2018)

LION D'OR VENISE 2018, OSCARS ET GOLDEN GLOBE 2019

Alfonso Cuaròn, plus connu pour des films de science-fiction à grand spectacle comme *Gravity* ou *Les fils de l'homme*, nous surprend par son dernier long-métrage. Il s'agit d'une œuvre intime, faite de ses souvenirs d'enfance à Mexico, dans le quartier Roma fidèlement reconstitué.
Une jeune amérindienne vit et travaille au sein d'une famille aisée. Nous la suivons dans ses relations avec les différents membres de la maisonnée, elle est particulièrement douce avec les enfants.
Sur fond d'histoire tourmentée du Mexique dans les années 70 et de sa violence, des destins sont bouleversés...

Un très beau film en noir et blanc, dans lequel l'esthétique des images nourrit la vie des personnages.•

La salle d'exposition
Cabu

La salle Cabu invite à la visite d'expositions temporaires, en entrée libre. L'accueil d'artistes locaux d'ici et d'ailleurs, amateurs ou professionnels, la diversité de leurs approches artistiques, parfois en lien recherché avec des évènements, sont autant de critères qui déterminent la programmation retenue par la commission municipale Culture et Patrimoine, au grès des candidatures reçues.

Ce début de saison, ne manquez pas :

Sculptures
Cultive ton rêve

Du 16 octobre au 13 novembre

Laurence Cherel, Charles Lecoq et Katia Botkine de l'association *l'Art aux Champs* (La Baussaine)

Ces trois artistes se retrouvent pour une exposition collective sur l'importance du rêve dans la vie et dans leurs créations.•

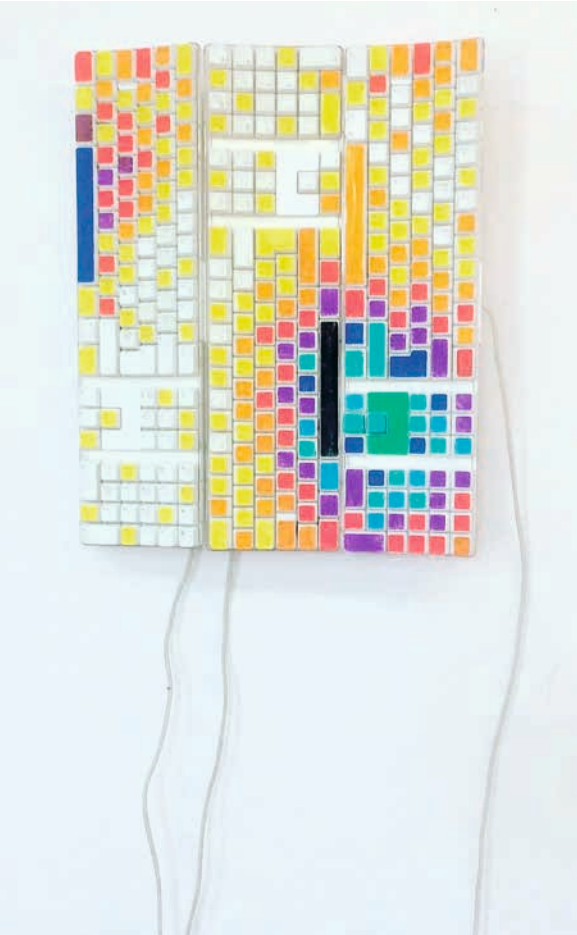

Objets et Peinture
Obnubilé

Du 27 novembre au 28 décembre

par Richard Jouy, artiste plasticien

Richard Jouy met en œuvre des matériaux pauvres, hétéroclites et contemporains formant ainsi des installations précaires. Il ritualise son geste artistique et insuffle aux objets qu'il récupère une énergie nouvelle. Ils deviennent ainsi des fétiches, des objets transitionnels ou des effigies ironiques et drôles de la société de consommation.•

COMMENT CANDIDATER ?

Pour exposer votre talent ou proposer la venue d'un artiste, il suffit de remplir la fiche de candidature téléchargeable sur le site internet de la ville ou à l'accueil de la mairie. Chaque temps d'exposition est propice à la rencontre entre l'artiste et les publics, à un partage d'émotion que procure la création, à une approche des techniques d'art plastique.

Programmation de l'association Art et Culture Melesse

CHAQUE SAISON, L'ASSOCIATION ART ET CULTURE MELESSE NOUS PROPOSE UNE PROGRAMMATION DE SPECTACLES VIVANTS SALLE ODETTE SIMONNEAU RUE D'ENGUERA.

Réservations par internet à reservation@acm-asso.fr ou à la librairie Alfabulle rue de La Mézière à Melesse

Samedi 23 octobre - 20h30

Soleo, musique en mouvement

Tout public dès 6 ans

Par le Collectif *Braslavie* (Auvergne Rhône-Alpes), une création originale produit par Les *Entêtés Production*
Une découverte Jeunesses Musicales de France
Sélection Festival *Le Chaînon Manquant*
Sélection Scène SACEM Jeune Public

Ce spectacle est une rencontre musicale, chorégraphiée et théâtralisée, entre la musique et le mouvement, le rire et l'émerveillement, l'ailleurs et l'ici.
Une performance de 3 jeunes artistes complets, musiciens compositeurs poly-instrumentistes.•

Samedi 6 novembre - 20h30

Le jardin, mini-fil et théâtre gestuel

Tout public dès 8 ans

Par la Cie *Cécile Métral* en collaboration avec l'association *Lewis Lewis* (Côtes d'Armor)
Une création 2013 soutenue par *La Pépinière des Arts du Cirque* de Toulouse et la Région Midi-Pyrénées

(Le Jardin) aborde la thématique de la solitude avec perspicacité, humour et sensibilité. Ou comment faire rire son cœur d'une situation qu'il croyait désespérée.
Cécile Métral est artiste de cirque, musicienne, auteure et interprète.•

Samedi 27 novembre – 20h30

Connexion(s), récital technologique

Tout public dès 12 ans

Par la Cie *À corps perdus* (Rennes)
Spectacle théâtral contemporain sur les nouvelles technologies et leurs impacts sur la société, de et par Juliette Bessou et Marion Petitjean, toutes deux enseignantes de théâtre

À travers plusieurs histoires entrecroisées, Juliette Bessou et Marion Petitjean vont jouer sous vos yeux une complainte des temps modernes posant cette question essentielle : Quelle place donne-t-on à l'humain dans une société de plus en plus informatisée et dématérialisée ? •
Partenariat de diffusion de ce spectacle au collège Mathurin Méheut de Melesse.

Ciné - Conférences

Connaissance du Monde

Proposé par le Club de l'Amitié

Au programme ces 3 prochains mois :
Dimanche à 15h30. Salle Odette Simonneau.
28/11 Gagaouzie – 12/12 Bali – 16/01 de l'Himalaya aux Andamans

Votez pour le Porche de Melesse !

LA FONDATION DU PATRIMOINE CÉLÈBRE SES 25 ANS CETTE ANNÉE

Ouest-France et la Fondation du Patrimoine se sont associés pour lancer un grand concours de soutien au patrimoine de l'Ouest. Quinze sites patrimoniaux ont été retenus pour participer au concours : cinq en Normandie, cinq en Pays de la Loire et quatre en Bretagne.
Le Porche Renaissance de Melesse en fait partie !

FONDATION DU PATRIMOINE

Prix Coup de cœur Ouest-France

Le site qui remportera le plus de suffrage recevra un chèque de 2000 euros.
Nous avons besoin de vous : votez pour ce Porche unique en Bretagne, aujourd'hui sauvegardé.
Pour voter, rendez-vous sur https://bit.ly/fondation_patrimoine
Date limite pour voter 1er novembre 2021

État-civil

NAISSANCES
Marcel Denieul né le 11 juin
Basile Pinel Chesnel né le 13 juin
Martin Moulin né le 15 juin
Alice Lotton née le 29 juin
Armand Bié né le 29 juin
Adèle Morlais Jolys née le 5 juillet
Augustin Hédé né le 30 juillet
Alicia Lagathu née le 6 août
Swan Harnois né le 8 Août
Jean Brehault né le 18 août
Ezio Chistrel né le 6 septembre

MARIAGES
Fanny Cuttelini et Maxime Goron
Stéphanie Queguiner et Alexis Halotel
Allison Monnier et Ludovic Masson
Claire Borgoo et Sylvain Garnier
Sabrina Pontrucher et Guénaël Le Bourlout

DÉCÈS
Renée Courtillé née Bergeault décédée le 26/06
Marie-France Pécoul née Ferron décédée le 29/06
Thérèse Gauron née Chartier décédée le 9/07
Yves Martin décédé le 9/07
Marcelle Priour née Hochet décédée le 11/07
Marie Bohuon, née Lefeuvre décédée le 8/08
Daniel Greneu décédé le 11/08
Paul Hamayon décédé le 29/08
Louis Deguillard décédé le 1er/09
Marie-France Hajba née Berthault décédée le 5/09
Michel Dayot décédé le 7/09
Norbert Lorandel décédé le 10/09
Michel Huchet décédé le 17/09
Monique Duval née Beaulieu décédée le 26/09

Conseil municipal du 30 juin 2021- 20h

Lieu de la séance : Les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Claude Jaouen, Maire.
Présents : M. Claude Jaouen – M. Alain Mori – Mme Sophie Le Dréan-Quénec'hdu – M. Patrice Dumas – M. Alain Macé – Mme Marie-Édith Macé (après validation du procès-verbal du 19 mai 2021) – M. Jean-Michel Pénard (sauf point n°9) – Mme Françoise Leray – Mme Gaëlle Mestries – M. Laurent Jeanne – Mme Sylvie Virolle – M. Michel Lorée – M. Benjamin Léon (au début du point n°1) – Mme Marie-Christine Garnier – M. Serge Abraham – M. Aroun Pajaniradja – M. Laurent Molez (au début du point n°1) – Mme Béatrice Valette – Mme Élise Carpier – M. Mathieu Gentes – Mme Lisa Klimek (sauf point n°7) – M. Jean-Baptiste Marvaud – M. Yves Ferey – Mme Christelle Renaud – M. Marc-Olivier Ferrand.
Secrétaire de séance : M. Patrice Dumas
Absents excusés / Pouvoirs : Mme Florence Boullet - Pouvoir de Mme Ghislaine Marzin à M. Benjamin Léon - Pouvoir de Mme Magali Bertin.

Le procès-verbal de la séance du 19 mai 2021 est validé à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir.

Présentation du bilan de la mission des services civiques

1. ZAC du Feuil – approbation du compte-rendu annuel à la collectivité **23 voix « pour »** et **5 « abstentions »** (M. Jean-Baptiste Marvaud, engageant un pouvoir, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand).

2. Pôle intergénérationnel – approbation du compte-rendu annuel à la collectivité **23 voix « pour »** et **5 « abstentions »** (M. Jean-Baptiste Marvaud, engageant un pouvoir, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand).

3. Pôle intergénérationnel – vente par l'Établissement Public Foncier de Bretagne à la SCCV La Bauge des parcelles cadastrées AP 14 – 15 – 16 – 301 et 303

4. Projet de territoire 2021-2026 de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné – avis du Conseil municipal **23 voix « pour »** et **5 « abstentions »** (M. Jean-Baptiste Marvaud, engageant un pouvoir, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand).

5. Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) – coefficient multiplicateur

6. Réhabilitation énergétique de la salle des sports n°1 – demande de subvention fonds d'urgence 35 – soutien aux projets locaux pour la transition et la vie sociale **22 voix « pour »** (Mme Gaëlle Mestries ne prenant pas part au vote) **et 5 « abstentions »** (M. Jean-Baptiste Marvaud, engageant un pouvoir, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand).

7. Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) – exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation **27 voix « pour »** (Mme Lisa KLIMEK ayant quitté la séance)

8. Associations – subventions fléchées ou « à projet ». À l'unanimité, attribution des subventions fléchées ou « à projet » aux associations, SSIAP 556 €, Moto Club de l'Illet (Course Moto Cross) 800 €, Comité de jumelage (Voyage à Enguera) 1 500 €, Art et Culture Melesse (Spectacle d'ouverture de saison) 2 600 €, Fusion Danse et Handicap (Réalisation d'un film) 1 000 €

9. Opération « Les Jardins du Feuil » – garantie d'emprunt 33 logements PLUS-PLAI **27 voix « pour »** (M. Jean-Michel Pénard ayant quitté la séance)

10. Personnel municipal – créations et suppressions Agent d'entretien : passage de 11/35ème à 32/35ème à compter du 1er septembre 2021 – Agent d'entretien : création d'un 27/35ème à compter du 1er septembre 2021 – Policier municipal création d'un 35/35ème à compter du 1er septembre 2021 - Chargé des marchés publics : création d'un 35/35ème à compter du 1er septembre 2021 – Technicien Voire Réseau Distribution : passage de technicien principal de 2ème classe au 1er septembre 2021 à 1ère classe à compter du 1er octobre 2021.

11. Personnel municipal – création d'emplois non permanents liés à un accroissement temporaire et saisonnier d'activité.

12. Extension de l'éclairage public – Route Départementale 28, lié à l'effacement des réseaux Basse Tension et France Télécom Champ Courtin – Tranche 1. À l'unanimité, autorisation données à M. le Maire pour solliciter auprès du SDE35 la subvention d'un montant de 4 297,48 € pour les travaux d'extension de l'éclairage du Mail du Champ Courtin s'élevant à la somme de 21 487,40 €HT.

13. Effacement des réseaux aériens – choix du régime de propriétés du Génie Civil Télécoms **23 voix « pour »** et **5 « abstentions »** (M. Jean-Baptiste Marvaud, engageant un pouvoir, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand)

14. Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – convention de partenariat avec l'association Protection civile d'Ille-et-Vilaine et subvention.

15. Création d'une commission consultative pour l'établissement du règlement de voirie conformément à l'article R141-14 du Code de la voirie routière

16. Association « Jardinons Ensemble » – convention d'occupation et d'usages pour la gestion de jardins partagés collectifs

17. Médiathèque – règlement intérieur annexé à la Charte du réseau des médiathèques et bibliothèques de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné.

Conseil municipal du 29 septembre 2021- 20h

Lieu de la séance : Les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. Claude Jaouen, Maire.
Présents : M. Claude Jaouen – M. Alain Mori – Mme Sophie Le Dréan-Quénec'hdu – M. Patrice Dumas – Mme Ghislaine Marzin – Mme Marie-Edith Macé – M. Jean-Michel Pénard – Mme Gaëlle Mestries – M. Laurent Jeanne – Mme Sylvie Virolle (après ouverture de la séance) – M. Benjamin Léon – Mme Marie-Christine Garnier – M. Serge Abraham – M. Aroun Pajaniradja – Mme Florence Boullet (après ouverture de la séance) – M. Laurent Molez – Mme Béatrice Valette – Mme Magali Bertin – Mme Elise Carpier – M. Mathieu Gentes – Mme Isabelle Le Marchand – M. Jean-Baptiste Marvaud – M. Yves Ferey – Mme Christelle Renaud – M. Marc-Olivier Ferrand.
Secrétaire de séance : M. Patrice Gentes
Absents excusés / Pouvoirs : M. Michel Lorée - Pouvoir de M. Alain Macé à M. Alain Mori - Pouvoir de Mme Françoise Leray à M. Patrice Dumas - Pouvoir de Mme Isabelle Klimek à M. Mathieu Gentes

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2021 est validé à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, sous réserve des modifications demandées en séance

1. Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné – rapport d'activités 2020
2. Syndicat mixte des Bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume – rapport d'activités 2020
3. Vœu du Conseil municipal – santé au travail des agents territoriaux dans le département d'Ille-et-Vilaine. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité un vœu en faveur des instances médicales et de prévention pour la santé au travail des agents territoriaux en Ille-et-Vilaine.
4. Avis sur Enquête publique – renouvellement autorisation exploitation et approfondissement carrière à Saint-Médard-sur-Ille – SAS Pigeon Carrières **27 voix « pour »** (M. Laurent Molez ne prenant pas part au vote)
5. Les résultats du tirage au sort sont les suivants : Groupe majoritaire : Lisa Klimek Laurent Jeanne, Alain Macé, Alain Mori Groupe Minoriatire : Christelle Renaud
6. Extension de l'école élémentaire publique – attribution du marché de maîtrise d'œuvre **23 voix « pour »** et **5 « abstentions »** (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud et M. Marc-Olivier Ferrand)
7. Subventions aux écoles publiques pour la prise en charge de l'OCCE – modification de la délibération 2021-1905-056. Le Conseil municipal alloue à l'unanimité : une subvention d'un montant de 470,30 € pour l'adhésion à l'OCCE à l'école maternelle publique etune subvention d'un montant total de 1 920,40 €, se décomposant ainsi : 751,90 € pour l'adhésion à l'OCCE, et 1 168,50 € pour l'adhésion à l'USEP à l'école élémentaire publique.
8. École maternelle publique – crédits complémentaires. Le Conseil municipal alloue à l'unanimité une somme forfaitaire de 800 € pour la nouvelle classe maternelle ouverte en septembre 2021.
9. École élémentaire publique – classe transplantée Le Conseil municipal alloue à l'unanimité une subvention complémentaire à la subvention « sortie éducative » d'un montant de de 1 972 €.
10. Compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie – réalisation d'un Schéma Communal de DECI (SCDECI) – **27 voix « pour »** (M. Jean-Baptiste Marvaud ne prenant pas part au vote)
11. Pôle intergénérationnel – désaffectation, déclassement et cession de parcelles – annule et remplace délibération 2020-3009-106
12. Parcelle AM 231 – cession à la SNC Les Fontenelles
13. Contrat d'Objectifs Développement Durable (CODD) – création d'un comité de pilotage **23 voix « pour »** et **4 « abstentions »** (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, M. Yves Ferey, M. Marc-Olivier Ferrand)
14. Budget principal commune 2021 – décision modificative n°2
15. Budget assainissement collectif 2021 – décision modificative n°1 – **27 voix « pour »** (M. Jean-Baptiste Marvaud ne prenant pas part au vote)
16. Budget assainissement collectif 2021 – création d'AP/CP – **27 voix « pour »** (M. Jean-Baptiste Marvaud ne prenant pas part au vote)
17. Plan de relance numérique - convention Le Conseil municipal valide à l'unanimité la convention de financement pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
18. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – groupement de commandes – mission d'assistance technique, administrative, de conseil et d'accompagnement pour le recensement et le recouvrement
19. Personnel municipal – créations et suppressions de poste
20. Personnel municipal – prime de fin d'année 2021
21. Accueil de service civiques – **23 voix « pour »** et **5 « abstentions »** (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud et M. Marc-Olivier Ferrand)
22. Région Bretagne – candidature au label national « Terre Saine, communes sans pesticide » – **27 voix « pour »** (Mme Béatrice Valette ne prenant pas part au vote)
23. Espacil Habitat – convention de mise à disposition d'un bureau

Le compte rendu intégral de la séance est consultable sur le site www.melesse.fr et sur les affichages habituels.

Melesse Dynamique, Durable, Solidaire

Des actions responsables, pour l'avenir de tous avec tous

De nombreux.ses melessien.ne.s connaissent les convictions environnementales de notre groupe, et s'y associent.
Nous œuvrons pour un patrimoine naturel préservé, qui prend toute sa place dans le développement de la commune. La perte de la biodiversité et le réchauffement climatique sont des enjeux majeurs auxquels toute notre société doit faire face. L'équipe municipale en est pleinement consciente.
Les agents des services techniques ont su prendre le tournant de ces changements de pratiques. Cela a permis à la commune d'obtenir 3 fleurs et d'atteindre le zéro phyto. De ce fait, la ville est retenue comme commune démonstrative pour la gestion des espaces verts en zéro phyto à l'échelle régionale.
Les volontaires en services civiques accueillis depuis 2015 ont fait un travail remarquable dans la médiation environnementale envers différents publics. Ils ont porté nos initiatives et donné de l'élan aux citoyen.ne.s. Nous pouvons citer quelques actions : plantation d'une haie bocagère avec les écoliers, création d'un jardin partagé…
Plus globalement, sous notre impulsion, les agents de la ville ont su engager des actions concrètes en faveur de l'environnement : commandes alimentaires en circuit court, réutilisation des matériaux dans les aménagements, autoconsommation électrique, remplacement progressif des véhicules en électrique…
La pollution accidentelle du Quincampoix est assumée par l'équipe municipale. Nous avons les éléments et les compétences nécessaires pour comprendre l'impact de cette pollution, et accompagner le rétablissement écologique. Nous avons également construit des partenariats forts sur lesquels nous pouvons nous appuyer dans cette situation : Bassins Versants de l'Ille, Illet et Flume et des personnes qualifiées qui siègent au Conseil local de la biodiversité (LPO, Bretagne Vivante, universitaires…).
En tant qu'élu.e.s en responsabilité, les actions que nous menons seront contrôlées et évaluées à la fois par nos démarches participatives et par les informations qui sont et resteront à disposition de tous.

Vos élus du groupe majoritaire, Melesse Dynamique, Durable, Solidaire.
https://www.melesse.fr/ma-ville/vie-municipale/vos-elus/

Ensemble pour Melesse

La Biodiversité à Melesse, et si on arrêtait de faire semblant ?

Depuis 2014, l'équipe municipale a mis en place un programme de pseudo sensibilisation des melessiens à la biodiversité : Comités de pilotage, ateliers, réunions, atlas de la biodiversité ou réalisation de jardins éphémères, mini opération de ramassage des déchets et recrutement de jeunes en service civique sans véritable mission.
Depuis sept ans notre quotidien est bien différent.
L'urbanisation n'est plus maîtrisée, les espaces verts sont partiellement entretenus et font la part belle aux chardons, les projets d'antennes relais se multiplient sans concertation.
Le projet d'agrandissement de l'école commence par abattre tous les arbres existants sur le site alors même que nous pourrions réutiliser la parcelle de l'ancien collège déjà urbanisée et qui nous tend les bras pour y construire un groupe scolaire à la hauteur de nos besoins.
Nous venons de vivre un événement grave, la saturation de la station d'épuration, aux conséquences visibles et nuisibles.
C'est toute la biodiversité qui a été impactée avec la pollution du Quincampoix patrimoine naturel de Melesse sur plusieurs kilomètres. C'est aussi peut être la santé des melessiens, et ce, pendant plus d'un mois !
La mairie a attendu douze jours après le début de la pollution pour alerter la population !
Les seules informations communiquées portent sur les actions correctives entreprises mais rien sur les conséquences et les risques pour la population.
La préfecture n'a pas été alertée dans les délais et les résultats des analyses ne sont toujours pas communiqués par la mairie.
Lors du dernier conseil municipal nous découvrons que le futur projet d'agrandissement de la station d'épuration n'est toujours pas lancé et que les chiffres de calcul ont comme par magie été modifiés depuis le dernier comité de pilotage…
Comme pour le ruisseau, la transparence n'est pas pour demain avec cette équipe. Les mêmes causes produisant les mêmes effets rien ne changera vraiment tant qu'une vraie réflexion ne sera pas engagée pour protéger durablement notre patrimoine naturel et notre biodiversité.

Isabelle le Marchand, Christelle Renaud, Yves Férey,
Marc-Olivier Ferrand, Jean Baptiste Marvaud
contact@ensemblepourmelesse.fr
Facebook : Ensemble pour Melesse

Budget participatif # 2
À vos idées !

Vous êtes melessien.ne et vous avez plus de 16 ans ? Vous avez des initiatives originales à proposer pour améliorer le cadre de vie des habitants ?
Le budget participatif vous attend ! Les idées proposées doivent relever de l'intérêt général et des compétences de la commune. Elles devront également être réalisables techniquement tout en respectant l'enveloppe allouée de 25 000 €.
Ces projets peuvent concerner un bâtiment, un équipement ou un espace public de la ville et porter sur des thématiques diverses (mobilités, environnement, action sociale, culture…).
Si vous êtes une association ou un groupe d'habitants, vous pouvez également participer et proposer un projet commun.

PHASE N°1
DÉPÔTS DES PROJETS
DU 1ER OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2021

PHASE N°2
PRÉ-SÉLECTION PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE
DÉCEMBRE 2021
Pré-sélection
Le comité de pilotage (élus / agents / habitants) choisit 5 projets pour une étude de faisabilité et 5 projets suppléants.

PHASE N°3
ÉTUDE DE FAISABILITÉ PAR LES SERVICES MUNICIPAUX
DÉCEMBRE 2021 - JANVIER 2022
Cette étude concerne **la faisabilité technique, juridique et financière.**

PHASE N°4
PRÉSENTATION ET VOTE DES PROJETS
FÉVRIER - MARS 2022

Budget participatif #1
L'avancée du projet lauréat

L'aménagement de la source centenaire des Rigons se poursuit au cœur du parc du Quincampoix.
Après un débroussaillage, les services techniques ont enroché le talus à des fins esthétiques et de consolidation.
Prochainement, l'enrochement sera végétalisé avec des plantes de sous-bois et l'engazonnement viendra reverdir le sol.
Des ganivelles viennent désormais border les contours du site.
Le maçonnage de la fontaine, mis en œuvre très prochainement, harmonisera cet ensemble patrimonial et naturel.
Les choix de ces aménagements prolongent l'essence même du budget participatif, en incluant les porteurs du projet.
Ces derniers continueront d'y être pleinement associés pour imaginer la suite de l'aménagement des abords et la réalisation d'un panneau explicatif.